



Laboratoire  
**T.E.C.**

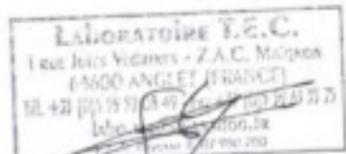
**TESTS D'EFFICACITÉ INSECTICIDES** depuis 1986  
INSECTICIDE BIOASSAYS *SINCE 1986*

**CONFIDENTIEL**

MESURE EN LABORATOIRE DE LA CAPACITE D'UN ISOLANT THERMIQUE A  
PERMETTRE LE DEVELOPPEMENT DES MITES DES VETEMENTS  
ET DES TERMITES

**ISOLANT CHANVRE / LIN / COTON « Biofib'Trio »**

B.Serrano / Directeur T.E.C.  
Ingénieur Agronome / Expert G.E.E.P.P.



Travaux réalisés pour le compte de la Société :

**CAVAC Biomatériaux**  
Le Fief Chapitre  
85400 Sainte Gemme la Plaine  
FRANCE

JANVIER 2015

Rapport n°1866/1214R

L'acceptation de ce rapport d'essai implique l'acceptation des Conditions Générales de Vente figurant au verso

AGREMENT  
ESSAIS OFFICIELLEMENT  
RECONNUS  
N° 94 0021

1, RUE JULES VEDRINES - Z.A.C. MAIGNON - 64600 ANGLET (FRANCE)  
Tél. +33 (0)5 59 52 08 49 - Fax +33 (0)5 59 63 35 75  
Site web : [teclaboratory.com](http://teclaboratory.com) - E-mail : [labo.tec@wanadoo.fr](mailto:labo.tec@wanadoo.fr)

AGREMENT  
CREDIT - IMPOT  
RECHERCHE

SARL au capital de 7 622,45 € - RCS Bayonne B 337 980 700 - SIRET 337 980 700 00039 - Code APE 720 B - TVA CEE N° FR 45 337 980 700

#### CONCLUSION :

Dans les conditions de cet essai, avec l'échantillon fourni, la souche de mites et la méthode utilisés :

L'échantillon a montré une résistance presque parfaite aux attaques de la mite des vêtements *Tineola bisselliella*, et des termites *Reticulitermes santonensis*, avec :

- une mortalité totale des insectes en contact
- un très léger rongage visible (niveau 2 sur 4 de l'échelle de la norme)
- pas de dégâts/trous décelables (niveau 1 sur 4 de l'échelle de la norme)
- une perte de masse inférieure à 7.5%.

Ceci signifie que les composants du matériau ont pu être très modérément consommés (6%) mais ne sont pas si favorables à la consommation par ces insectes car ils y meurent de faim sans poursuivre leur développement et donc créer une contamination sur une génération suivante.

D'après la norme ISO 3998-1977, l'échantillon est classé comme "CONVENABLEMENT RESISTANT" (cf. 8.4.2. page 5).